



RAPPORT D'ACTIVITÉ

AMNESTY SUISSE





Témoignage

Alexandra Karle, directrice d'Amnesty Suisse, et le cinéaste israélien Maayan Schwartz, qui est venu à Berne le 8 octobre pour nous parler de son enfance dans le « village de la paix » *Neve Shalom / Wahat al-Salaam*. Israélien·ne·x·s et Palestinien·ne·x·s y cohabitent pacifiquement depuis plus de 50 ans.

© Amnesty International

RÉAGIR RAPIDEMENT AUX CRISES

Empêcher de nouvelles destructions et la mort de milliers de civils supplémentaires dans la bande de Gaza, c'est sans doute le plus grand défi auquel notre organisation a été confrontée durant l'année écoulée. Avec la publication d'une enquête inédite, qui conclut qu'Israël commet un génocide à Gaza, Amnesty International a apporté une contribution importante à l'éveil de la communauté internationale.

Grâce à la réorganisation du secrétariat d'Amnesty Suisse selon un modèle de cercles auto-organisés (holocratie), nous pouvons désormais réagir plus rapidement et plus efficacement aux crises actuelles des droits humains. Une nouvelle agilité qui s'est manifestée non seulement lors de notre campagne sur le conflit au Proche-Orient, mais aussi à l'occasion de notre travail sur l'Iran, l'Afghanistan et l'Arabie saoudite, ou encore en réaction à l'opposition en Suisse aux jugements de la Cour européenne des droits de l'homme et à la remise en question de la Convention européenne des droits de l'homme.

Les campagnes que nous avons planifiées ont également été couronnées de succès, comme celle en faveur du droit de manifester, l'initiative pour l'inclusion ou encore celle sur l'acceptation des personnes LGBTQIA+, ponctuée par la publication d'une étude nationale.

Ces succès n'auraient pas été possibles sans l'engagement infatigable de nos bénévoles et de toutes les personnes qui nous soutiennent. Merci à vous! En 2025, continuons à lutter de toutes nos forces contre les violations des droits humains!

Avec mes salutations solidaires,

Alexandra Karle, directrice

L'ANNÉE EN UN COUP D'ŒIL



Campagnes

La guerre à Gaza a occupé Amnesty Suisse toute l'année. Le 29 avril, nous avons remis au Conseil fédéral et au parlement deux pétitions munies de plus de 45 000 signatures en faveur d'un cessez-le-feu et pour le maintien du financement de l'UNWRA à Gaza.

© Amnesty International



CONFLIT AU PROCHE-ORIENT

Tout au long de l'année, nous avons mené campagne pour que la Suisse réponde de manière adéquate à la crise au Proche-Orient. Outre des prises de position régulières dans les médias –et dont le point fort a été le rapport concluant qu'Israël commet un génocide à Gaza –, nous avons lancé deux pétitions. La première demandait un cessez-le-feu ; la seconde la poursuite du financement de l'UNWRA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient). Ces pétitions ont été les plus significatives en termes d'engagement et d'impact politique depuis longtemps. La manifestation du 6 avril à Berne, à laquelle ont participé environ 1000 personnes, ainsi que la remise des pétitions le 29 avril, ont contribué au succès de la campagne. Résultat : la Suisse a continué à financer l'UNWRA, même si le budget alloué a été réduit. Bien que les partis bourgeois aient déclaré qu'ils ne donneraient pas un centime de plus à l'agence onusienne, la majorité de la Commission de politique extérieure du Conseil national a voté le 30 avril en faveur du déblocage d'une partie du montant (10 millions de francs) pour l'aide humanitaire. Nous allons continuer à suivre ce dossier en 2025.



45 000 signatures récoltées par les pétitions en faveur d'un cessez-le-feu à Gaza et pour le maintien du financement de l'UNWRA



300+ citations dans les médias du rapport concluant à un génocide à Gaza



Campagnes

Nous nous sommes engagé-e-x-s pour la militante saoudienne Manahel al-Otaibi par le biais d'une pétition et d'actions urgentes. La jeune femme est en prison pour avoir défendu les droits des femmes sur les réseaux sociaux.

© Keystone/AFP/Fayez Nureldine

DROIT DE MANIFESTER

Manifestations dans les universités

En mai, les étudiant-e-x-s et enseignant-e-x-s se sont mobilisé-e-x-s en soutien aux victimes de la catastrophe humanitaire à Gaza. Si les manifestations pacifiques n'ont pas toutes été évacuées par la force, plusieurs personnes ont fait face à des ultimatums ou des menaces de sanctions académiques et/ou de dépôts de plainte pénale. Des méthodes d'intimidation contraires au rôle des universités et des autorités, qui est de garantir la liberté d'expression, comme nous l'avons souligné lors de nos prises de position publiques tout au long de l'année. Amnesty a aussi accompagné la mobilisation dans les universités par des observations de manifestations, des formations et des rencontres.

Rejet de l'initiative de l'UDC à Zurich

La campagne de votation contre l'initiative de l'UDC dans le canton de Zurich en janvier a marqué un autre temps fort de notre engagement en faveur du droit de manifester. Le texte prévoyait l'obligation d'une autorisation comme préalable à toute manifestation, ainsi que le report des frais d'interventions de la police sur les personnes participant à des rassemblements. Alors que les sondages montraient un soutien à l'initiative de l'UDC d'environ 80 %, celle-ci a clairement été rejetée par le peuple lors de la votation du 3 mars (seulement 40 % de oui). Même si nous n'avons pas pu empêcher le contre-projet problématique, nous avons fait de la votation de Zurich un sujet national. Nos arguments ont été largement diffusés dans les médias – notamment via une conférence de presse – et d'autres ONG et partis les ont repris à leur compte. Nos militant-e-x-s se sont fortement engagé-e-x-s dans la campagne – en distribuant des flyers, sur les réseaux sociaux et en organisant de nombreux événements.



230 000 vues de la vidéo
sur l'initiative de l'UDC



800 citations dans les médias
sur le droit de manifester



44 000 flyers distribués
par les activistes



Campagnes

Dans le cadre de la semaine d'action contre le racisme, Amnesty Suisse et le club de football bernois BSC Young Boys ont fait preuve d'unité et de solidarité en organisant des manifestations communes. Le 4 avril, les joueurs du YB ont joué leur match vêtus de maillots avec le logo d'Amnesty. Puis le 25 avril, un « tournoi de football pour l'intégration » réunissait des joueurs du YB, des activistes d'Amnesty et des personnes réfugiées.

© Thomas Hodel

CAMPAGNES RÉACTIVES

Pays prioritaires

En parallèle au travail sur Israël, nous avons mené quatre autres campagnes tactiques : sur l'Arabie saoudite, en faveur des femmes en Afghanistan, pour le respect de la Convention européenne des droits de l'homme et le Marathon des lettres 2024. En reprenant la pétition internationale demandant la libération des voix critiques en Iran, avec l'action urgente pour la coach de fitness saoudienne Manahel al-Otaibi et en organisant une pétition demandant à la Suisse de prendre des mesures efficaces pour garantir que les fédérations sportives respectent les droits humains, nous avons maintenu une présence médiatique importante tout au long de l'année et obtenu quelques avancées. Des détenu-e-x-s ont été libéré-e-x-s en Iran et en Arabie saoudite, et l'Association suisse de football s'est montrée critique pour la première fois en ce qui concerne l'attribution d'une Coupe du monde de football.

Cas individuels

Nous avons investi dans le travail sur les cas individuels (*individuals at risk*), dont fait partie le Marathon des lettres. Celui de l'Iranien Reza Rasaei, qui a généré plus de 10 000 signatures, a bénéficié d'une attention particulièrement élevée. Malheureusement, nous n'avons pas pu éviter son exécution. En outre, nous avons intensifié notre soutien à des figures emblématiques comme Narges Mohammadi ou Julian Assange. Nous avons largement communiqué les développements de ces affaires dans les médias, sur les réseaux sociaux et par le biais de newsletters.



500+ citations dans les médias
sur l'Arabie saoudite



50 actions des groupes
dans le cadre du Marathon des lettres



11 000 signatures récoltées par la pétition
en soutien aux femmes en Afghanistan

COMBAT CONTRE LA DISCRIMINATION

Droit des femmes

Le 1^{er} juillet 2024, le nouveau droit pénal en matière sexuelle, pour lequel Amnesty s'est battue dans le cadre d'une campagne de longue haleine, est enfin entré en vigueur. Malgré cela, les travailleur-se-x-s du sexe subissent toujours des agressions et des violences. Amnesty International Suisse a rejoint la nouvelle Coalition suisse pour les droits des travailleur-se-x-s du sexe (TdS) pour mieux contribuer à leur protection.

Afin d'attirer l'attention sur la liberté restreinte des femmes dans le monde et en particulier en Iran, Amnesty a soutenu l'élaboration de la pièce de théâtre *Barin* par le collectif *Women In Action International*. Différentes troupes locales de Suisse romande présenteront la pièce entre mars et septembre 2025.

Étude nationale sur la queerphobie

En novembre, nous avons publié une étude complète sur la queerphobie en Suisse, réalisée en collaboration avec Queeramnesty, les associations faitières suisses LOS, PinkCross, TGNS et InterAction ainsi que Dialogai et l'institut de sondage gfs.bern. La population suisse a été interrogée sur ses attitudes envers ces personnes, et la communauté LGBTQIA+ sur ses expériences de violence et de discrimination queerphobes.



100 citations dans les médias des résultats de l'étude sur l'acceptation des personnes LGBTQIA+ en Suisse

Campagnes

Les droits des femmes afghanes sont de plus en plus restreints. Amnesty Suisse a attiré l'attention sur leur situation avec une vidéo de la militante afghane des droits des femmes Benafsha Efaf, qui a trouvé refuge en Suisse.



Campagnes

L'initiative pour l'inclusion, soutenue par Amnesty Suisse, exige l'égalité juridique et effective des personnes en situation de handicap. Le 5 septembre, l'initiative a été déposée à Berne à l'occasion d'une grande fête. Suad Dahir s'est adressée aux nombreuses personnes présentes.

© Amnesty International

COMBAT CONTRE LA DISCRIMINATION (SUITE)

Asile et migration

Nous avons publié une recherche faisant état de nouveaux cas de violences à l'encontre de réfugié-e-x-s mineur-e-x-s non accompagné-e-x-s (RMNA) dans le Centre d'asile des Rochat en novembre. Par ailleurs, nous avons développé une exposition basée sur les témoignages de RMNA arrivé-e-x-s en Suisse, en collaboration avec la photographe Laurence Rasti. Le projet donne une visibilité aux conditions des mineur-e-x-s non accompagné-e-x-s dans le système d'asile en Suisse à l'aide d'images et d'extraits d'entretiens imprimés sur des tissus.

Égalité des personnes en situation de handicap

Le 5 septembre, l'initiative pour l'inclusion a été déposée à la Chancellerie fédérale, munie de 107 000 signatures. Amnesty Suisse a activement soutenu l'initiative populaire et a contribué à ce que l'égalité et l'inclusion des personnes en situation de handicap soient reconnues comme des aspects significatifs des droits humains. Avec notre membre du Comité exécutif Barbara Boner, nous sommes représenté-e-x-s dans le comité d'initiative et nous avons un siège au comité de l'Association pour une Suisse inclusive. Avec un projet vidéo, une série de portraits mis en ligne sur notre site web et plusieurs ateliers de campagne, nous avons sensibilisé notre réseau et d'autres personnes aux enjeux et à la pertinence de l'initiative et mobilisé pour la collecte de signatures. Dans le cadre de notre campagne, nous avons cherché à impliquer le plus possible les personnes concernées et à braquer les projecteurs sur elles. En décembre, le Conseil fédéral a finalement annoncé la promulgation d'une loi globale sur l'inclusion : un premier grand succès pour ce travail de coalition extrêmement enrichissant.



10 000 signatures récoltées par Amnesty
(sur les 107 000 de l'initiative pour l'inclusion)



FIFDH2024/Claire Zombas

Partenariat

En 2024, Amnesty International était à nouveau partenaire du Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) à Genève. Sur la photo, la projection de *All Static & Noise*, le documentaire qui dresse le portrait de survivant-e-x-s des camps de travail forcé chinois.

© Claire Zombas/FIFDH

VITRINE DE L'ORGANISATION

Une communication efficace

Nous avons reflété le travail de notre organisation grâce à une présence dans les médias légèrement en hausse. Cette augmentation est le résultat de notre communication sur les campagnes prioritaires et de notre positionnement réactif sur des crises des droits humains dans des pays tels qu'Israël/TPO, l'Iran, l'Afghanistan et l'Arabie saoudite. Nous sommes en train de développer un nouveau site web, dont le lancement est prévu en automne 2025. Ce nouvel amnesty.ch sera un outil à la fois d'information et de mobilisation. L'architecture de l'information, la navigation, la conception visuelle et la charte graphique ont été repensées main dans la main. Nos newsletters *Amnesty Today* et *Act Now*, qui atteignent chacune environ 100 000 adresses, ont été reconçues pour devenir des supports d'information mais aussi de mobilisation.

Des canaux complémentaires

Notre nombre de followers sur Instagram continue de croître fortement, notamment grâce à l'extension de la production, totalisant 11 millions d'impressions au cours de l'année. L'accent supplémentaire mis sur LinkedIn a également entraîné une forte augmentation du nombre de vues sur ce canal. La portée sur la plateforme X a massivement diminué et les propos haineux s'y sont propagés. C'est pourquoi nous avons quitté cette plateforme au profit de Bluesky. Enfin, notre magazine *AMNESTY*, qui paraît quatre fois par année, permet d'approfondir les sujets qui font l'actualité des droits humains.



8680 citations
dans les médias



142 communiqués
envoyés



1,36 million de pages
visitées sur notre site web



11 millions
d'impressions sur Instagram



Militantisme

Le 14 juin, des activistes et des groupes de défense des droits des femmes ont participé à la Grève féministe dans différentes villes et attiré l'attention sur les droits des femmes sur des stands et lors des cortèges.

© Amnesty International

UN MOUVEMENT CONSOLIDÉ

Nos groupes

De nouveaux groupes ont émergé ou ont été relancés, comme ceux d'Uni Fribourg, Bienne, Winterthur, Liechtenstein et Thoune, tandis qu'un pôle d'activités se met en place autour du *Graduate Institute* à Genève. Nos militant-e-x-s ont sensibilisé plus de 1500 personnes au Paléo Festival de Nyon. Des rencontres transfrontalières telles que la Transalpine à Grenoble et la conférence régionale de la section allemande à Constance ont permis d'approfondir les discussions sur des enjeux actuels. Les groupes locaux, dont certains ont célébré des anniversaires importants, ont également contribué à la consolidation du mouvement. Des actions marquantes ont été menées tout au long de l'année, notamment lors du Marathon des lettres.

Diversité de l'offre

Nous avons mis sur pied des centaines d'ateliers dans les écoles et organisé plus de 50 formations – recommandées à 95 % par leurs participant-e-x-s. Parallèlement, plusieurs projets didactiques ont été menés à bien. Nous avons poursuivi la production du jeu de société *Courage*. La section allemande d'Amnesty a adapté ce jeu et en a vendu des centaines d'exemplaires. Nous avons organisé une série d'ateliers de théâtre-forum aux Hôpitaux universitaires de Genève pour lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel. Dans le cadre de l'exposition temporaire *Anne Frank et la Suisse* au château de Prangins, près de 280 élèves ont participé à un atelier sur les discriminations raciales animé par Amnesty. Enfin, l'exposition réalisée par les élèves en graphisme et *interactive media design* du Centre de formation professionnelle Arts de Genève sera visible dans 13 écoles secondaires genevoises entre 2024 et 2026.



57 000 lettres de soutien
dans le cadre du Marathon des lettres



2180 destinataires
de la newsletter *Je Milite*



320 ateliers dans les écoles



750 participant-e-x-s à notre offre de formation

RAPPORT FINANCIER

Amnesty International est financée par ses membres et par des dons, donations et legs privés. Grâce à ce précieux soutien, il nous a été possible l'année dernière encore d'informer la population suisse, et vous en particulier, des violations des droits humains à travers le monde. La section suisse boucle l'année 2024 avec un excédent de dépenses de 873 000 CHF.

Le bilan et le compte d'exploitation contiennent également les entrées et les dépenses des 46 groupes d'Amnesty qui effectuent leur propre comptabilité.

Analyse de risques: Le Comité exécutif a procédé à une analyse complète des risques. Les mesures qui en découlent ont été conçues de manière à ce que les risques définis puissent être évités ou que leurs conséquences puissent être minimisées ou répercutées.

Différences d'arrondis: Tous les montants figurant dans les comptes annuels sont arrondis aux 1000 CHF; toutefois, les calculs sont réalisés avec les chiffres non arrondis, ce qui peut entraîner des différences d'arrondis.

Les comptes complets et révisés de la section –respectivement les comptes consolidés– sont accessibles sur www.amnesty.ch

ZEW0: La section suisse d'Amnesty International possède depuis 1992 le label de qualité ZEW0, qui atteste de la manière consciencieuse et efficace dont nous faisons usage de l'argent qui nous est confié. Vous trouverez de plus amples informations sur www.zewo.ch

Frais d'exploitation consolidés selon les directives de ZEW0

Section et groupes

En CHF 1 000	Comptes 2024	%	Comptes 2023	%
Dépenses pour les projets et les prestations	14 017	64	15 446	67
Frais de récolte de fonds et de promotion en général	5 670	26	5 247	23
Charges administratives	2 310	11	2 381	10
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	21 997	100	23 074	100

Le calcul de chaque position des dépenses repose sur les critères de la Fondation ZEW0 (MÉTHODE-ZEW0 Calculer les charges de projets ou de prestations, d'obtention de financements et d'administration, de 2019).



Bilan consolidé

Section et groupes

En CHF 1 000	31.12.24	31.12.23	Variation en données absolues	Variation en %
ACTIFS				
Liquidités	9 058	10 603	-1 544	-15
Actifs cotés en Bourse détenus à court terme	2 309	2 246	63	3
Créances de livraisons et prestations	283	345	-62	-18
Autres créances à court terme	2 306	1 860	447	24
Comptes de régularisation d'actifs	27	26	1	2
Actifs circulants	13 984	15 079	-1 096	-7
Immobilisations financières	18	20	-3	-14
Immobilisations corporelles	103	120	-17	-14
Immobilisations incorporelles	237	64	173	268
Actifs immobilisés	358	205	153	75
TOTAL ACTIFS	14 342	15 284	-942	-6
PASSIFS				
Dettes de livraisons et prestations	1 486	1 398	89	6
Dettes à court terme rémunérées	28	93	-64	-70
Autres dettes à court terme	134	130	4	3
Comptes de régularisation de passifs	244	342	-98	-29
Capitaux étrangers à court terme	1 893	1 962	-70	-4
Capitaux des fonds	-	-	-	-
Capitaux de l'organisation	12 449	13 322	-873	-7
TOTAL PASSIFS	14 342	15 284	-942	-6

Compte d'exploitation consolidé

Section et groupes

En CHF 1 000	Comptes 2024	Comptes 2023	Variation en données abs.	Variation en %
Dons	16 835	17 163	-328	-2
Legs	1 213	1 611	-399	-25
Contributions de fondations	354	339	14	4
Autres contributions	159	235	-76	-32
Dons et contributions non liés	18 561	19 349	-788	-4
Dons	330	752	-422	-56
Contributions de fondations	1 249	1 294	-45	-3
Contributions des pouvoirs publics	30	31	-0	-1
Autres contributions	231	392	-161	-41
Dons et contributions liés	1 841	2 469	-628	-25
Produit net des livraisons et prestations	667	629	38	6
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION	21 069	22 447	-1 378	-6
Contributions et allocations versées	7 037	8 413	-1 376	-16
Frais des projets et des appels de dons	6 686	6 429	257	4
Charges de personnel	7 221	7 038	183	3
Autres charges d'exploitation	955	1 065	-110	-10
Amortissements	98	129	-31	-24
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	21 997	23 074	-1 077	-5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-928	-627	-301	48
RÉSULTAT FINANCIER	54	10	44	442
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	1	-	1	n.a.
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	-873	-617	-256	41
Diminution (+) / Augmentation (-) du capital des fonds	-	-	-	-
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	-873	-617	-256	41
Diminution (+) / Augmentation (-) du capital de l'organisation	873	617	256	41
RÉSULTAT APRÈS L'ÉVOLUTION DU CAPITAL	-	-	-	-

AMNESTY INTERNATIONAL EN SUISSE

COMITÉ EXÉCUTIF¹

Maria Mbiti (coprésidente)
Professeure

Camille Leyrer (coprésidente)
Analyste de données

Fabian Dreher (responsable des finances)
Co directeur recherche de fonds

Barbara Boner
Avocate

Regula Ott
Bioéthicienne, chargée de cours sur l'éthique

Michelle Gysin
Coach, consultante

Sabine Eddé
Responsable mobilisation Suisse romande

Michael Haunschild
Directeur financier

Mete Seven (représentant des jeunes, depuis mai 2024) Étudiant

Claudia Miserez (jusqu'en mai 2024)
Responsable Conseil et représentation juridiques

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA GESTION (CSG)

Organe de contrôle selon les statuts de la section suisse

Cédric Hämmerli, Diana Rüegg,
Hans Markus Herren, Müfit Sabo,
Sandra Morstein (jusqu'en mai 2024)

COMMISSIONS CONSULTATIVES (PERMANENTES) DU COMITÉ EXÉCUTIF

Commission des finances
Présidence : Fabian Dreher

Commission Human Rights Relief
Présidence : Barbara Boner

Commission politique
Présidence : Regula Ott & Camille Leyrer

Commission internationale
Présidence : Maria Mbiti

DIRECTRICE

Alexandra Karle

BASE

Membres de la section suisse
36 676 (total)

Donateur-riche-x-s²
87 398

Militant-e-x-s d'un des 50 groupes
1185

Travail bénévole réalisé en heures
env. 118 500

COLLABORATEUR-RICE-X-S

Équivalent temps plein **55**

Collaborateur-riche-x-s **71**

(dont 7 stagiaires et civilistes)

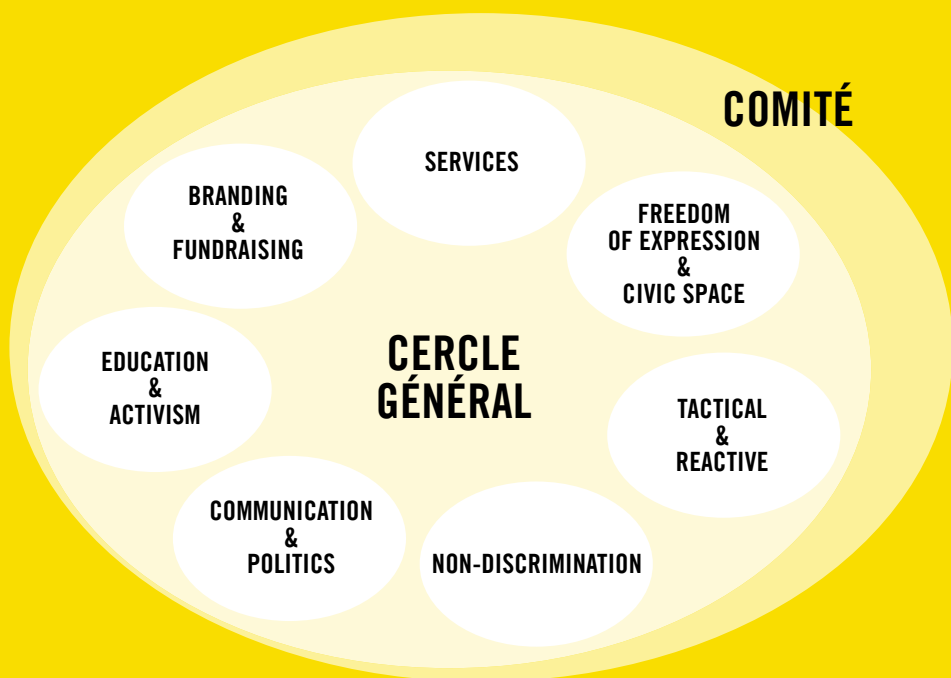
Bénévoles au secrétariat **16**

¹ Plus d'informations sur nos membres du Comité exécutif sur www.amnesty.ch

² Personnes qui ont soutenu financièrement la section suisse pendant les deux dernières années sans en être membres.

AMNESTY SUISSE RÉORGANISÉE

Le passage à une forme d'auto-organisation selon le modèle holocratique s'est poursuivi en 2024. Nous avons légèrement adapté le modèle circulaire mis en place au début, affiné les rôles et défini davantage les processus afin de travailler de manière efficace. Nous avons l'ambition de créer des conditions de travail dans lesquelles tout le monde, collaborateur·rice·x·s et militant·e·x·s, peut agir de manière autonome, selon ses forces et ses capacités, dans le cadre de la stratégie et de la planification de la section.



UN MOUVEMENT MONDIAL

La section suisse d'Amnesty fait partie d'un grand mouvement mondial. Plus de 10 millions de personnes soutiennent Amnesty International à travers le monde, et des sections de notre organisation existent dans plus de 70 pays. Notre structure décentralisée, avec des bureaux régionaux en Afrique, en Asie et en Océanie, en Europe et en Asie centrale, en Amérique du Nord et du Sud et au Proche-Orient, nous permet de réagir rapidement aux événements sur le terrain, de mettre en évidence les violations des droits humains par des recherches minutieuses et de soutenir les personnes concernées.

Cette décentralisation est nécessaire pour faire face aux nombreux défis d'une époque où les conflits, les crises et les attaques contre les droits fondamentaux se multiplient. Ce n'est qu'ensemble et fort·e·x·s d'un bon réseau que nous pouvons défendre le droit international humanitaire, protéger les valeurs fondamentales et nous engager pour les droits humains.

Amnesty International est une association organisée démocratiquement, au sein de laquelle toutes les sections collaborent sur un pied d'égalité et déterminent l'orientation stratégique de l'organisation. Le Secrétariat international à Londres coordonne cette collaboration entre les sections et les bureaux régionaux, ainsi que les recherches et les campagnes internationales.



10+ millions de soutiens



Mouvement présent dans 150 pays



70 sections nationales



Mouvement

Lors de la *Global Assembly* d'Amnesty en août 2024 à Bangkok, les participant-e-x-s ont exprimé leur soutien au droit de manifester.

© Amnesty International

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

Passez à l'action !

Il existe de multiples possibilités de s'engager avec Amnesty International pour défendre la liberté et la justice ! Vous pouvez militer au sein d'un groupe, nous soutenir en tant que membre, faire un don...

Pour en savoir davantage, rendez-vous sur www.amnesty.ch/participer

Soutenez-nous !

Vos dons nous permettent de révéler et de combattre les violations des droits humains, où qu'elles se produisent dans le monde. Vous pouvez soutenir nos activités de manière globale, ou demander que la somme versée soit affectée à un programme précis – par exemple aux enquêtes dans les zones de conflits et de crises, ou à l'aide aux défenseur-e-x-s des droits humains gravement menacé-e-x-s dans des situations d'urgence.

Pour la liberté et la justice

Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de tout parti politique, de toute croyance religieuse et de tout intérêt économique. Ses seules sources de financement sont les cotisations de ses membres et les dons de particuliers.

Le label ZEW0

Le label ZEW0 garantit une gestion consciencieuse des dons. Les données personnelles des donateur-ric-e-x-s sont traitées de manière confidentielle, et leur transmission est sécurisée.

**AMNESTY INTERNATIONAL
SECTION SUISSE**

Speichergasse 33
Case postale
3001 Berne
info@amnesty.ch
www.amnesty.ch



Pour faire un don : IBAN CH52 0900 0000 3000 3417 8

IMPRESSUM

AMNESTY SUISSE
Rapport d'activité 2024

Rédaction :

Nadia Boehlen (responsable)
Pascal Altwegg (finances)
Manuela Reimann Graf (allemand)
Sarah Rusconi (italien)

Mise en page :

Atoll « îlots graphiques » C. Gavin

Typographie :

Amnesty Trade Gothic

Version web uniquement

Photo de couverture :

© Amnesty International